81

MARS

je n'ai pas du tout le même point de vue que toi, et… je filme. après pendant les commissions ou quand les gens sont en train de parler en petits groupe où le sujet est délicat je fais en sorte qu'on ne voit rien mais filmer des gens dans un espace public… on me filme moi aussi, hein. la police me connait aussi, les flics m'invectivent parce qu'ils connaissent ma gueule, c'est pas un hasard que j'ai pas coupé mes cheveux depuis un mois et demi, et ma barbe. c'est parce que [untel] qui est périscopeur aussi il vient de passer incognito aujourd'hui, il a tout rasé. moi aussi au bout d'un moment je vais tout raser pour avoir mon anonymat c'est vrai que… mais bon s'il y a des gens qui ont des problèmes avec ça il faut qu'on le sache aussi pour savoir les bonnes et les mauvaises pratiques. il y a les avocats sur la place de la République, on discute tout le temps avec eux et eux ils sont d'avis de vraiment, de filmer… si c'était pour eux on filmerait vraiment les pieds hein, « vaut mieux pas filmer les bras ! » - les avocats disent ça ? ouais. ils disent bah non il vaut mieux pas filmer les gens, si… en manif il vaut mieux pas filmer les gens, si… par extension rien n'empêche la police de dire : « tu étais là à ce moment où il y a eu de la casse tu dois être assimilé à la personne même si on n'a pas d'images de toi en train de casser ». donc bien sûr les avocats, oui, disent qu'il ne faut pas filmer quoi.

Dans toutes ces affaires « la dialectique de la preuve est inversée » : le juge corrobora par cette assertion, les plaintes de l'avocate qui se désespérait d'en être réduite à démontrer qu'en pièce de « tentative de se rendre en Syrie » (ainsi qu'affirmé dans la note blanche du ministère), il n'y avait en fait qu'un trajet Londres-Albertville, interrompu par un contrôle de police, un séjour en centre de rétention et une expulsion pour séjour illégal en France, tout ceci concernant... le frère de l'assigné. « Si vous arrivez à prouver que les informations du ministère sont fausses, cela nous simplifie grandement la tâche », osa également le juge à l'adresse de l'avocate. « Si je suspends [la décision d'assignation à résidence], le ministère fera appel, je n'ai aucune chance en Conseil d'État. »

TELEGRAMME IMMEDIAT

Paris, le 30 avril 2016

Le ministre de l'intérieur

à

- Monsieur le préfet de police,
- Mesdames et Messieurs les préfets de département (métropole et outre-mer),
- Monsieur le préfet de police des Bouches-du-Rhône,

Pour attribution

- Monsieur le préfet, secrétaire général, haut-fonctionnaire de défense,
- Monsieur le préfet, directeur général de la police nationale,
- Monsieur le général d'armée, directeur général de la gendarmerie nationale,
- Madame la directrice de la modernisation et de l'action territoriale

Pour information

Objet : Manifestations revendicatives et rassemblements « nuit debout »

appuierez vos décisions sur l'expérience tirées de troubles antérieurs ;

– Vous prendrez toutes les dispositions nécessaires pour filmer les opérations, sans mettre en jeu la sécurité des opérateurs ;

– Vous renouvellerez vos instructions relatives à l'interpellation des individus violents ou auteurs d'infractions caractérisées. Elles ont permis l'interpellation de 214 individus au cours de la journée du 28 avril, et 961 depuis le début des manifestations ;

– Vous donnerez toutes instructions utiles aux services de police et de gendarmerie, comme aux forces mobiles mises le cas échéant à votre disposition, pour qu'il soit fait un usage proportionné et légitime de la force quand cela sera strictement nécessaire. Vous rappellerez aux forces les règles de déontologie qui s'imposent à elles.

Les rassemblements « Nuits debout » appelleront de votre part la même attention. Vous prendrez toutes initiatives, adaptées au contexte local que vous apprécierez, pour que ces rassemblements d'expression libre ne génèrent pas de troubles à l'ordre public. En particulier, vous vous attacherez à :

– obtenir systématiquement des organisateurs des déclarations préalables ;

– faire mettre en place un service d'ordre interne propre à assurer la bonne tenue du rassemblement et, dans le contexte actuel de menace terroriste, à repérer tout comportement anormal susceptible d'éveiller l'attention pour en informer immédiatement les forces de l'ordre ;

– fixer un horaire raisonnable de dispersion qui devra prendre en compte le droit à la tranquillité des riverains et la nécessité du repos des forces de sécurité dont l'engagement opérationnel est intensément sollicité. L'horaire fixé atteint, vous ferez évacuer si nécessaire les places occupées ;

– proscrire la « privatisation » de fait de ces espaces par des constructions, mêmes légères, qui auraient vocation à se pérenniser ou à dégrader l'espace public ;

– interdire l'introduction dans les lieux de toute arme par destination, la vente ou la consommation d'alcool.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation et celles des forces de l'ordre placées sous votre responsabilité. Vous prendrez contact avec les procureurs de la République que vous tiendrez informés des dispositions prises. Vous pourrez également communiquer sur les mesures que vous prendrez localement.

Bernard CAZENEUVE

debutmars@riseup.net / www.facebook.com/debutmars

L'économie n'est pas seulement ce que grévistes et manifestants tentent de bloquer, elle est surtout ce qu'entend éveiller en chacun le gouvernement en agitant le « spectre de la pénurie ». La peur du manque, voilà le fondement même de l'économie, en chacun de nous. Voilà ce qui motive l'ensemble des *comportements économiques*, qui règlent, bien au-delà de la sphère du travail, la vie *normale* avec sa mesquinerie de bon aloi : n'est-il pas « normal », de nos jours, de *calculer* en toutes choses, en amour comme en vacances, en famille comme entre amis ? Or voilà, si, du fond de son isolement glacé, il est bien compréhensible que l'individu craigne de manquer et calcule, cela n'a aucun sens pour des millions de gens en révolte, ni a fortiori pour un pays entier : on n'a jamais vu cinquante millions de personnes se laisser mourir de faim. Dès lors que nous sommes ensemble, dès lors que nous sommes liés, dès lors que nous nous faisons confiance, la peur du manque n'a aucun sens. Elle n'existe que pour les rats. Bloquer l'économie véritablement, bloquer l'économie aussi *en nous*, c'est laisser derrière soi la peur de manquer, et ne pas craindre, en conséquence, que vole en éclat *l'organisation présente de la vie*. Nous n'avons jusqu'ici connu que la vie *organisée*, nous allons connaître la vie vivante. Celle où les inconnus se parlent dans la rue et trouvent une façon de faire quand l'un ou l'autre rencontre un problème ; celle où les voisins ne se détestent pas nécessairement et cessent de s'épier ; celle où l'on n'est plus jamais pressé ; celle d'où la bagnole, les supermarchés ou les Iphone vont disparaître sans même que nous nous en apercevions ; celle où se goûte la richesse véritable, dont nul n'est glouton ou jaloux ; celle, enfin, qui a une forme et un sens. Bloquons tout, donc. Nous n'avons rien à craindre. Rien ne nous manquera. Nous trouverons les façons de faire ; et elles seront belles. Elles seront, en tout cas, moins insensées que le monde dans lequel on nous fait vivre. Aucun obstacle ne peut nous résister : nous sommes nombreux et intelligents, et nous sommes ceux qui font fonctionner ce monde. Aucun gouvernement ne peut rien contre nous, dès lors que nous n'avons plus peur – de manquer. Tout va aller pour le mieux. Immense sérénité. Fin de l'économie.